

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21
cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Juin 2019

Après eux, le déluge

A peine apaisées les dernières convulsions du conflit qui a secoué la maison Douane, voici que se profilent les prémisses du prochain cataclysme qui nous guette. Voici quelques jours, le projet de loi de transformation de la Fonction Publique a été adopté en première lecture, à une très large majorité. C'est passé comme une lettre à la Poste. Si tout va comme le souhaite le Gouvernement, le texte pourrait être définitivement adopté avant l'été pour une possible mise en application dès le 1^{er} janvier 2020. « Que peu de temps suffit pour changer toutes choses ! »

Après plus de soixante-dix ans de bons et loyaux services, notre statut que l'on s'imaginait solide comme un roc, il y a encore peu, risque fort de s'écrouler en quelques semaines comme un château de cartes.

Un dicton militaire assure qu'à un problème il y a trois solutions, qui s'énoncent comme suit, de la meilleure à la pire : la bonne, la mauvaise, et celle de l'état-major. Ce que l'on peut en tout cas constater, c'est que ceux qui tiennent les discours les plus résolument pro-réforme sont ceux qui de toute évidence sont les moins concernés. Ce ne sont pas des fonctionnaires de base, les journalistes, députés et autres hommes politiques qui vous affirment sans ciller que la Fonction Publique y gagnera en souplesse, agilité, performance, et que la société attendait depuis longtemps ce providentiel train de mesures salutaires. Ça ne les inquiète guère, la précarité, l'arbitraire, la délocalisation, le bon plaisir d'un chef de service malveillant qui pourra à son gré et en toute impunité bloquer une promotion, imposer une mutation, payer mieux son copain que celui dont la tête ne lui revient pas. Ça ne les empêchera pas de dormir, la fin du pouvoir de contrôle des CAP sur le respect de règles équitables applicables à tous.



Ces gens-là tiennent aujourd'hui des propos triomphalistes sur le dépoussiérage de structures antiques et l'agilité de la future Fonction Publique « new style ». Demain ils passeront à autre chose, sans s'inquiéter des conséquences dans le long terme de ce qu'ils auront tricoté à la va-vite. **L'avenir ne les préoccupe guère, le leur est assuré, merci.** La vision à long terme, à plus grande échelle, n'est pas leur problème. Dans leur bouche, on entend surtout des relents de leçon bien apprise, qui, lorsqu'on s'y arrête deux minutes, évoquent, plutôt qu'une conviction, un langage propagandiste fleurant des périodes qu'on préférerait oublier.

Sont-ils insincères ou inconscients ? Qui peut affirmer sérieusement que le progrès social consiste à remplacer la sécurité par l'instabilité ; la garantie d'emploi par le contrat à court terme ; l'égalité de rémunération, à fonctions équivalentes, par la prime à la tête du client ; le recrutement égalitaire du concours par l'embauche partielle sur dossier ; la protection syndicale par rien du tout ? Dans quelle jungle les fonctionnaires de demain vont-ils se débattre ? **Le rouleau compresseur du nivellement par le bas est en route, censé rapprocher le public du privé.** Après son passage, les chantres du modernisme seront-ils encore nombreux à se vanter d'avoir jeté les bases d'un système basé sur l'injustice, l'individualisme, la loi du plus fort, le choix du moins-disant, la fin de la neutralité, la dévalorisation sociale ? Franchement, dès aujourd'hui, il y aurait de quoi raser les murs de honte.

CFTC-Douanes : sur un autre ton.